

Premières notions de méthodologie [suite] : la lecture

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **6 (1877)**

Heft 5

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039974>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pour la chère Mère

Salut dans le cœur de

VI^e ANNÉE.

N^o 5.

MAI 1877.

*J. B.
et
Mère
A.*

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît à Fribourg le 1^{er} de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro, 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Horner, à Hauterive, et ce qui concerne les abonnements au Directeur de l'imprimerie catholique suisse, à Fribourg. — *Lettres affranchies.*

SOMMAIRE. — *Premières notions de méthodologie (suite), par R. H. — Nos écoles secondaires. — Une visite d'école. — Tableau statistique. — Bibliographies. — Journal d'un jeune Instituteur. — Correspondances. — Avis.*

PREMIÈRES NOTIONS DE MÉTHODOLOGIE

(Suite.)

La lecture.

La lecture n'est autre chose que la conversion du langage écrit en langage parlé. Son enseignement renferme plusieurs degrés dont le premier est incontestablement le plus ardu et le plus long à parcourir. La pédagogie a toujours été en quête d'une méthode propre à faciliter et abrégé l'étude du syllabaire, car chacun comprend que la lecture est la clef du progrès à l'école; aussi longtemps que l'enfant ignore cet art, il ne saurait être occupé fructueusement en classe.

Pour qu'un système de lecture fût parfait, il faudrait que chaque son et chaque articulation fussent représentés par un signe spécial. Certaines langues, telles que l'italien, l'espagnol et l'allemand, se rapprochent de cet idéal; mais il en est d'autres, le français et l'anglais entre autres, où les caractères écrits répondent rarement aux caractères parlés, où les noms des lettres ne rappellent point leur valeur phonétique, où le même signe se prononce de plusieurs manières différentes, où, en un mot, les exceptions se rencontrent à chaque ligne. Toutes ces difficultés ne sauraient être surmontées que par un long usage. C'est en

vain que l'on cherchera des règles communes qui s'appliquent aux mille anomalies de cet art difficile. On ne réussira pas mieux à trouver une méthode qui réponde aux lois de notre organisation intellectuelle, car, ne l'oublions pas, les éléments des mots ne sont que des signes purement conventionnels destinés à éveiller en nous le souvenir de sons et d'articulations non moins artificiels. Il n'y a donc aucun rapport nécessaire et naturel entre l'idée et ses signes parlés ou écrits. Ne serait-ce pas à l'oubli de ces deux faits que nous devons tant de recherches inutiles et tant de systèmes de lecture? Pour connaître et pour graver dans la mémoire toutes les combinaisons régulières et difficiles des lettres de l'alphabet, il faudra toujours un certain temps et beaucoup d'exercices, quelque méthode que l'on suive, quelque perfectionnement que l'on invente.

Au lieu donc d'exposer et de recommander un système spécial, nous donnerons quelques explications préliminaires, afin de bien fixer le sens des termes à employer, puis nous chercherons à établir les conditions générales d'une bonne méthode, et nous en ferons voir les procédés et l'application.

I.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

Comme la lecture consiste à traduire le langage écrit en langage parlé, il est essentiel de bien se rendre compte tout d'abord de la nature et des éléments de la parole.

Le discours se compose de phrases, les phrases de mots, et les mots de syllabes. La syllabe est donc le premier élément de la lecture; or, on distingue deux sortes de syllabes: les sons purs et les articulations. Le *son* est le produit de la voix sans modification. La langue française en compte 14 qui sont: *a, e, i, o, u, é, è, eu, ou, an, in, on, un, oi*. L'*articulation*, ou *son articulé*, est une modification du son produit par un mouvement particulier de certaines parties de la bouche. Il y a 18 articulations: *b, c, d, f, g, j, l, m, n, p, r, s, t, v, z, ch, gn, ill*.

Puisque les syllabes, c'est-à-dire les combinaisons de sons et d'articulations, constituent les bases du langage parlé, il serait absurde de commencer l'étude du syllabaire par la connaissance du nom des lettres, en d'autres termes, de suivre l'ancienne épellation. Quelle analogie phonétique existe-t-il, par exemple, dans

le mot *bouchon* entre les noms des caractères qui constituent ce mot et les deux syllabes qui le composent ? Ainsi, en employant l'ancien système, je lirai *bé, o, u, cé, ache, o, enne*. Or, comment est-ce que mon oreille parviendra jamais à tirer de l'assemblage de ces sept lettres le nom de *bouchon* ? D'après la nouvelle épellation, je me contente de distinguer les deux sons articulés de ce mot ; je dirai donc *be, ou = bou ; che, on = chon*, car l'effet phonétique de *ou, ch, on* est aussi indécomposable que celui de *b*, bien que les sons *ou, on, ch* soient représentés par des signes multiples. On ne saurait donc en énoncer les caractères isolément. On peut apprendre à lire aussi par l'ancienne épellation, nous ne le contestons pas, mais il n'est pas moins vrai que la nouvelle méthode est plus rationnelle, plus expéditive, et que c'est accuser un incurable esprit de routine que de s'entêter à suivre une ornière pleine de contradictions et de difficultés.

Dès que les enfants sauront lire, l'instituteur épellera les mots en désignant les lettres par leur nom. Ce passage d'un système d'épellation à l'autre n'engendre pas de confusion, comme on serait tenté de le supposer.

Si le langage parlé est formé de syllabes, l'écriture, par contre, se compose de lettres. Le langage écrit ne compte donc que 26 éléments qui sont les 26 lettres de l'alphabet. On connaît tout ce qui concerne l'écriture, quand on est capable de tracer ces 26 caractères. On le conçoit donc, l'écriture est beaucoup plus facile que la lecture. Il nous reste à déterminer le sens des diverses combinaisons de lettres et à définir les termes à employer.

On appelle voyelles simples *a, e, i, o*, etc. ; voyelles composées *ou, eu* ; voyelles nasales *an, un, on* ; consonnes simples *b, c, d*, etc. ; consonnes composées *ch, gn, ill* ; diphthongues-voyelles (plusieurs sons dans une seule émission de voix) *oi, ui, ieu, oui*, etc. ; diphthongues-consonnes *bl, str, cr*, etc.

La syllabe est dite *directe*, lorsque la voyelle suit la consonne comme dans *ba, be, bi*, etc. ; *indirecte* dans le cas contraire, par exemple, *ab, or, ad* ; la syllabe *close* est celle où une voyelle se trouve entre deux consonnes, *par, car*. Les *équivalents* désignent des lettres qui ont la même prononciation, comme *f* et *ph* ; *c* et *q*, etc. ; les lettres *nulles* sont celles qui ne se prononcent pas, comme le *s* dans *repos*.

R. H.

(A suivre.)

NOTE. — L'abondance des matières nous oblige à renvoyer la

suite de cet article, ainsi que le compte-rendu de l'assemblée scolaire de Sierre, avec d'autres travaux. Nos lecteurs voudront bien prendre patience.



NOS ÉCOLES SECONDAIRES.

(Suite.)

a) INSUFFISANCE DU NOMBRE DE NOS ÉCOLES SECONDAIRES.

Les campagnards, on le sait, ne placent pas volontiers leurs enfants à la ville. Ils redoutent les dangers, les séductions de toutes sortes qui entourent les jeunes gens dans les grands centres de population. D'ailleurs la dépense à faire est trop considérable pour le plus grand nombre.

On ne se décidera donc à envoyer un garçon à l'école secondaire que, si cette dernière est assez rapprochée pour permettre à l'élève de rentrer chaque jour au sein de la famille. C'est dire que l'école recevra les enfants des familles situées dans un rayon d'une lieue et demie, au plus.

Or, il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte de notre canton pour comprendre que la Basse-Broye, les contrées de Surpierre, de Farvagny, de Treyvaux, de Rue, la Basse-Gruyère, la vallée de Charmey, la Haute-Gruyère, sont trop éloignées du siège d'une école secondaire pour pouvoir jouir du bienfait de cette institution. Les habitants de ces contrées n'ont qu'une seule alternative: mettre leurs jeunes gens en pension. Le procédé est impraticable pour les familles pauvres ou peu aisées; quant aux familles riches, elles méritent le reproche de n'en pas user assez.

Sans nous étendre davantage, concluons de ce qui précède qu'il faudrait aviser aux moyens d'ouvrir sept écoles secondaires nouvelles, ayant leurs sièges, par exemple, à Villars-sous-Mont, à Charney, à Rue, à Farvagny, à Treyvaux ou Praroman, à Surpierre, à Montagny ou Dompierre. Notre canton serait alors doté de quatorze établissements secondaires ou d'une école pour 7719 habitants; le canton de Berne en a une sur 10,336 âmes de population (49 écoles).

Nos ressources nous permettent-elles de réaliser immédiatement ces désirs et de répondre ainsi sans retard aux besoins des populations? Nous ne le croyons pas. La principale difficulté est de trouver dans les communes rurales des locaux convenables à l'installation d'une école secondaire. Puis, une même localité se chargera difficilement de fournir toutes les prestations que réclame la loi: locaux, chauffage, mobilier, matériel, engins. Sans